

**Zeitschrift:** Journal suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 47 (1950)  
**Heft:** 8  
  
**Rubrik:** Avis important

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 25.06.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## AVIS IMPORTANT

Les Comités des Sociétés suisse alémanique, tessinoise et romande d'Apiculture réunis à Gingins le 22 juillet à l'occasion de la Fête de la Romande à Nyon des 22 et 23 juillet 1950, ont pris, d'un commun accord, la résolution suivante :

1. Maintenir le prix actuel du miel ;
2. Etablir, d'ici au début de septembre, le volume de notre production indigène de miel ;
3. Intervenir auprès de nos Autorités fédérales pour leur demander de limiter, selon nécessité, l'importation du miel étranger ;
4. Recommander aux apiculteurs de ne pas vendre leur miel au-dessous du prix officiel et de le garder, en cas de mévente, cette marchandise ayant une tendance à la hausse.

A. LEHMANN  
*président de la Société  
suisse alémanique des Amis  
des abeilles*

C. GIUDICI  
*président de la Société  
tessinoise d'Apiculture*

P. MEUNIER  
*président de la Société  
Romande d'Apiculture*

**P.-S. — Pour permettre de donner une suite utile aux décisions ci-dessus, MM. les Présidents des sections sont priés de bien vouloir communiquer jusqu'au 16 août, au Président central, M. Paul Meunier, à Martigny-Bourg, la quantité approximative de miel disponible dans leurs régions respectives.**

### Correspondance

M. Paul MEUNIER, Président de la Société Romande d'Apiculture,

M. Marcel SOAVI, Président d'honneur de la Section de Nyon de la Société Romande d'Apiculture,

M. Jean LUTHI, Président de la Section de Nyon de la Société Romande d'Apiculture.

Messieurs les Présidents et chers collègues,

Je lis avec un vif intérêt dans votre beau « Journal Suisse d'Apiculture » que vous vous proposez de profiter de l'Assemblée générale de la Société Romande pour célébrer, le 22 juillet prochain, à Prégny, le 200<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de François HUBER.

Les apiculteurs français admirent profondément l'œuvre scientifique, la merveilleuse perspicacité, l'énergie surhumaine de ce génial aveugle ; au moment où vous exprimerez en un hommage bien mérité à sa mémoire toute l'admiration et toute la reconnaissance dues à ce merveilleux observateur des abeilles, vos collègues et amis apiculteurs français seront de cœur avec vous.

Cordiales salutations.

C. BOUCHARDEAU,  
*Président de l'Union nationale de l'Apiculture française  
Membre du Conseil d'Apimundia*

## Rapport du Jury concernant le Concours de ruchers 1950

Ont été désignées par le tirage au sort les *sections* :

Gros de Vaud, Menthue, Moudon, Jorat, Lucens, Glane et Haute Broye.

La section Haute Broye annonce qu'elle a été avisée trop tard et demande que le concours soit renvoyé à l'année prochaine.

Les inscriptions au concours étaient au nombre de 30, soit :

|              |   |        |    |
|--------------|---|--------|----|
| Gros de Vaud | 6 | Lucens | 1  |
| Jorat        | 1 | Moudon | 3  |
| Menthue      | 9 | Glane  | 11 |

Le jury est composé de Messieurs :

*Gonet Auguste*, de Vuarengel, président, membre du Comité de la Société Romande ;

*Rückstuhl Charles*, secrétaire, désigné par le Comité de la Romande ;

*Favre Aloys*, de Romont, désigné par les présidents des sections courantes.

*Chevallay* est désigné comme suppléant et fonctionne lors de la présentation du rucher de M. Favre Aloys.

Deux ruchers ont été éliminés du concours, le jury ayant constaté la loque européenne. Leurs propriétaires sont :

M. Niquille François, et

M. Bachofuco Constant, à Molondin.

Tous les ruchers présentés ont fait bonne impression. Quelques-uns sont très bien tenus, et l'apiculteur y travaille avec facilité, en connaissance des méthodes modernes. Quelques apiculteurs se font remarquer par leurs qualités d'inventeurs, de constructeurs de ruches, ou encore par l'outillage et le matériel propres à faciliter leur travail au rucher. De véritables ateliers, spacieux, bien aménagés, comprenant au complet l'outillage nécessaire à la fabrication, y compris certaines machines telles que circulaire, ruban, etc., permettent à d'aucuns de faire un travail précis et souvent en série.

D'autres apiculteurs, conservant les habitudes et les pratiques de leurs devanciers, ne se soucient pas beaucoup de chercher à voir ce qui se fait ailleurs.

Enfin, quelques débutants, pleins de bonne volonté ont attiré l'attention du jury pour leur perspicacité. Que de questions ont été posées, que de conseils demandés ! Là, la piqure a fait son effet et nous souhaitons à ces débutants bonne chance, et certainement au prochain concours ils seront mieux récompensés. Nous leur disons : courage et persévérance, et si quelques déboires, quelques échecs se présentent, nous vous conseillons de recommencer l'opération : nous avons tous dû passer par là.

Voici quelques observations faites par le jury :

Certaines colonies *manquant de place* pour se développer, les

butineuses sont obligées de loger le miel récolté dans l'emplacement réservé au nid à couvain ; deux à trois cadres restaient à la disposition de la reine pour la ponte, et sitôt le couvain éclos, le miel y est emmagasiné. Les *feuilles gaufrées* sont souvent placées derrière des cadres pleins de miel, et naturellement délaissées, au lieu d'être intercalées entre le couvain et le miel, de façon à obliger les abeilles à construire et à donner de la place à la colonie pour son développement. Dans les bâtisses chaudes, ces feuilles pourraient être placées en partie sur l'avant de la colonie. Les feuilles gaufrées sont souvent desséchées, parcheminées, et la cire ne peut plus être réchauffée pour la construction ; elles feront office de planche de partition si elles sont intercalées. Dans quelques ruchers, le jury a constaté *trop de ruches vides* (quelquefois 50 %). Il s'agit probablement de colonies devenues orphelines et finissant en bourdonneuses. L'apiculteur attend les essaims pour les peupler au lieu de les créer sitôt la récolte terminée. *L'élevage des reines*, si nécessaire au remplacement de vieilles majestés la *formation d'essaims artificiels avec introduction immédiate de jeunes reines*, ne sont que trop rarement pratiqués. On ne doit en aucun cas laisser les essaims artificiels élever eux-mêmes leur reine. Celle-ci met trente jours avant d'entrer en fonction, et pendant ce temps la colonie s'appauvrit en abeilles et surtout en éleveuses, ces dernières devant être en nombre pour assurer un bon nourrissement des larves. On peut certainement ajouter un ou deux cadres de couvain prêts à éclore mais cela ne rattrape pas le temps perdu entre la formation et l'entrée en fonction de la reine. Les reines élevées dans ces conditions sont des reines de sauvetage, souvent médiocres.

Les *vieux rayons* en état de vétusté, pleins de cellules de mâles, devraient être retirés du nid à couvain et mis derrière les partitions et enfin évacués et fondus.

Dans le *choix de ruches* de tel ou tel modèle, nous ne ferons aucune remarque : tous sont bons. Cependant, il est toujours recommandé d'employer un modèle unique et d'observer le standard dans la fabrication ainsi que les dimensions données pour chaque modèle. Là l'apiculteur fait voir son savoir-faire. Ou bien la presque totalité des ruches seront prêtes à la récolte, ou bien quelques bonnes colonies nous donnent un aperçu de ce qui aurait pu être obtenu si l'on avait fait le nécessaire en temps opportun.

Les *connaissances théoriques* de l'apiculteur, quelques exceptions mises à part, sont faibles. Quelques apiculteurs n'ont fait aucun effort pour se documenter sur la vie des abeilles, leur corps, leurs organes, leur organisation, le travail de l'éleveuse et de la butineuse, le stade du couvain, la transformation dans le jabot du nectar en miel, la sélection des colonies, le choix des souches devant fournir les futures reines, les maladies pouvant attaquer le couvain ou les abeilles adultes, etc.

*La comptabilité de Brougg* est de plus en plus délaissée. Tous

la déclarent trop compliquée, même les concurrents qui l'ont présentée au jury.

### *Récolte*

Cette année, les rendements en miel sont très variables. Quelques contrées sont particulièrement favorisées : la miellée de printemps a été de 5 à 7 kg. par colonie et actuellement, le sapin blanc emplit les hausses. C'est dans la section de la Glane que le jury constate cette récolte, et il se rend compte des kilos de miel que les apiculteurs de certaines contrées pourraient récolter si tout le rucher était peuplé, et peuplé de colonies de choix.

Dans le Gros de Vaud, la récolte est très irrégulière cette année. Certaines contrées n'ont produit que peu ou même pas de miel, les ruches sont dans l'attente, de même que l'apiculteur qui espère toujours une miellée tardive, que tout laisse supposer et qui serait la bienvenue, sinon il faudra avant peu placer les nourrisseurs, la diminution étant de 2,500 kg. par mois.

Les ruches transportées en estivage au pied du Jura sont les plus favorisées, quelques-unes demandent la double hausse.

Pour terminer ce modeste rapport, le jury a une recommandation à faire aux sections inscrites pour ce concours. C'est de consacrer quelques réunions à donner des directives aux concurrents sur la façon de présenter leur rucher. Quelques membres compétents pourraient faire des causeries sur des sujets concernant la formation, la vie, les besoins naturels de la colonie, le fonctionnement des organes, leur utilité, et enfin la sécrétion, la transpiration de la cire, la transformation du nectar en miel.

L'hiver, alors que les abeilles ont cessé leur bourdonnement, les soirées peuvent être passées agréablement, en pensée avec nos amies les abeilles, à lire et à méditer les judicieux conseils aux débutants que donne le journal d'apiculture. Le préposé à cette rubrique vous enseignera tout ce que vous devez savoir et, le printemps revenu, vous mettrez en pratique ses conseils afin de pouvoir vous présenter, vous et votre rucher, à ce jury toujours curieux, critique et avare en points.

*Le président du Jury.*



## CONSEILS AUX DÉBUTANTS

**pour août 1950**

Quel temps capricieux que celui de la première quinzaine de juillet : soleil de plomb, chaleur saharienne, ciel bleu magnifique, sans un nuage, puis brusquement de lourdes nuées, pluies diluviennes et chute de grêle semant le désastre et la ruine dans nos belles